

RAPPORT N° 05/5-50  
au Conseil Municipal

OBJET

**PARTENARIAT AVEC LA DRAC  
POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION PATRIMONIALE  
DANS L'ANCIEN HOTEL DE VILLE**

Il est proposé de réaliser un partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin de présenter une exposition autour du Patrimoine Architectural de Saint-Denis.

Saint-Denis possède un riche patrimoine architectural qui permet de dresser un panorama de l'histoire de l'architecture du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Au cours de cette période, trente-cinq édifices dionysiens ont été classés ou inscrits au titre de la Loi de 1913 sur les Monuments Historiques.

L'exposition itinérante (vingt-huit panneaux) et l'édition qui l'accompagne vont permettre au grand public d'appréhender l'histoire et les qualités esthétiques de ce patrimoine architectural. Il sera décliné en six domaines spécifiques : l'architecture religieuse, civile, urbaine, rurale, industrielle et de villégiature.

L'exposition sera présentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2005 qui se dérouleront les 17 et 18 septembre.

L'opération, dont le coût est estimé à 65 935,00 € HT, servira à financer la constitution de l'exposition itinérante (panneaux, maquette...), un volet édition (catalogues, dépliants...), la rémunération de divers intervenants (commande photographique, signalétique, accueil du public...). Les crédits sont prévus sur les lignes budgétaires de la Culture.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

« Le Patrimoine Architectural de Saint-Denis »		Fonds européens (60 %)	Etat (20 %)	Commune (20 %)	Total
		Estimation	65 935,00 €	39 561,00	13 187,00

Je vous demande d'approuver ce partenariat, ainsi que le plan de financement proposé, et de m'autoriser à solliciter la participation attendue de l'Etat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 DEPUTE-MAIRE  
René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 05/5-50  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 24 juin 2005**

**OBJET**

**PARTENARIAT AVEC LA DRAC  
POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION PATRIMONIALE  
DANS L'ANCIEN HOTEL DE VILLE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/5-50 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Madame Patricia SALIMINA, 10<sup>ème</sup> Adjointe au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Affaires Culturelles / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE  
(5 voix contre - dont 2 par procuration)**

**ARTICLE 1**

Approuve le partenariat avec la DRAC pour l'organisation d'une exposition patrimoniale dans l'ancien Hôtel de Ville.

**ARTICLE 2**

Approuve le plan de financement proposé tel qu'il figure au texte du Rapport.

**ARTICLE 3**

Autorise le Député-Maire à solliciter la participation attendue de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 1<sup>er</sup> JUL. 2005

LE DEPUTE-MAIRE  
  
LE MAIRE  
  
Paul VICTORIA

## **« LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE SAINT-DENIS »** **Réalisation d'une exposition patrimoniale itinérante et d'un catalogue**

**L'enjeu du projet sur le « Patrimoine Architectural de Saint-Denis » est de permettre au plus large public de découvrir et de s'approprier les notions d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine dionysien au travers d'une exposition et d'une édition.**

Saint-Denis possède un riche patrimoine architectural qui permet de dresser un panorama de l'histoire de l'architecture à La Réunion du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Au cours de cette période, trente-cinq édifices dionysiens ont été classés ou inscrits au titre de la Loi de 1913 sur les Monuments Historiques.

L'exposition itinérante et l'édition qui l'accompagne vont permettre au grand public d'appréhender l'histoire et les qualités esthétiques du patrimoine architectural dionysien. Il sera décliné en six domaines spécifiques : l'architecture religieuse, civile, urbaine, rurale, industrielle et de villégiature.

Les monuments concernés seront présentés à l'aide de notices historiques et de documents iconographiques anciens et récents. Des textes sur la législation et les procédures de protection accompagneront ces notices.

Avec cette exposition, il s'agit essentiellement de sensibiliser le public aux notions de patrimoine architectural et de protection des monuments historiques. Cette prise de conscience citoyenne est indispensable pour répondre à des problématiques telles que : qu'est ce que le Patrimoine ? que doit-on protéger ? pourquoi et comment ?

### **L'exposition patrimoniale itinérante**

L'exposition sera présentée sur vingt-huit panneaux articulés.

Elle reprendra des sélections des textes du catalogue, ainsi que de l'iconographie ancienne ; mais surtout, elle mettra en valeur les images contemporaines réalisées au cours d'une commande photographique sur ce patrimoine architectural.

L'exposition sera également accompagnée de documents originaux présentés en vitrine.

La diffusion gratuite de l'exposition est un des objectifs du projet.

### **L'édition**

Une édition de cent pages mettra l'accent sur le développement des notices historiques et architecturales des trente-cinq édifices classés ou inscrits.

Les aspects législatifs et documentaires seront traités en introduction et en conclusion du catalogue.

Un Comité de Rédaction composé de la Conservation du Patrimoine de la DRAC, de la Direction de la Culture de Saint-Denis et de différentes personnalités, sélectionnera et validera les textes et l'iconographie de l'ouvrage.

**« J'aime mon Patrimoine » : Journées Européennes du Patrimoine 2005**

L'exposition sera présentée pour la première fois à l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis au mois de septembre 2005.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2005 qui se dérouleront les 17 et 18 septembre, un accompagnement spécifique en direction du public sera mis en place au cours de cette manifestation nationale (visites guidées de l'exposition et des édifices classés, ateliers de sensibilisation pour les enfants).

---

Annexe au rapport n° 05/5-50  
Vu par le Conseil Municipal  
en séance du vendredi 24 juin 2005

LE DEPUTE-MAIRE



*[Signature]*

Paul VICTORIA

## REPARTION DES MONUMENTS EN SIX THEMATIQUES

### I/ SAINT-DENIS - EDIFICES PUBLICS RELIGIEUX

- **1829-1832, 1854 et 1863** : Cathédrale Saint-Denis, 22 Avenue de la Victoire, CLMH 13 octobre 1975, en totalité, ainsi que sa place avec sa fontaine.
- **1865** : Maison de l'Education de l'Immaculée Conception, 10 Rue Sainte-Anne, ISMH 02 février 1993
- **1867** : Chapelle de l'Immaculée Conception, 12 Rue Sainte-Anne, ISMH 06 juin 1988, en totalité, y compris ses vitraux
- **Années 1860** : Chapelle Saint-Thomas-des-Indiens, 55 Rue Monseigneur de Beaumont, ISMH 22 octobre 1998, en totalité, y compris le sol du jardin, le mur de clôture et le portail d'accès principal
- **1897** : Eglise Notre-Dame de la Délivrance, Place de la Délivrance, ISMH 29 mars 1996

### II/ SAINT-DENIS - EDIFICES PUBLICS CIVILS

- **XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle** : Hôtel de la Préfecture, CLMH 12 août 1970, les façades et toitures, ISMH 14 août 1970 les intérieurs Statue de François
- **1836** : Muséum d'histoire naturelle et Jardin de l'Etat, Place de Metz, CLMH 29 décembre 1978, en totalité, y compris le jardin de l'Etat
- **1854-1860** : Hôtel de Ville, Rue de Paris, CLMH 13 octobre 1975, en totalité
- **Années 1860** : Mahé de La Bourdonnais Place Candide Azéma ISMH 14 août 2000, en totalité, y compris son socle, l'embranchement et la grille
- **1869** : Grand Marché, Rue du Maréchal Leclerc et 21, rue Lucien Gasparin, ISMH 21 août 1997, en totalité
- **Années 1860 : 1874 et 1964** : Palais Rontaunay, Rue Rontaunay, ISMH 26 juin 1997
- **1860-1865** : Lazarets de la Grande Chaloupe (Lazaret dit « n° 2 »), ISMH 22 octobre 1998, en totalité, y compris son terrain d'assiette, le cimetière et les murs de clôture
- **1882** : Gare de la Grande Chaloupe Saint-Denis, ISMH 22 octobre 1998, en totalité
- **1908** : Ancien Hôpital Colonial Félix Guyon, 95 Rue Bertin, ISMH 14 août 2000, en totalité, y compris le terrain d'assiette

### III/ SAINT-DENIS – ARCHITECTURE COMMERCIALE

- **Fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle** : Demeure urbaine et magasin, 18 Rue Jean Chatel, ISMH 29 mars 1996
- **Années 1840** : Anciens magasins Aubinay, 37 Rue Jean Chatel, ISMH 25 mars 1994, façade, toitures et le sol en pierres des galeries extérieures et intérieures
- **Années 1850** : Pavillon Badat, Angle des Rues de Paris et Maréchal Leclerc, ISMH 04 avril 1993, façades et toitures

### IV/ SAINT-DENIS - DEMEURES URBAINES

- **Fin XVIII<sup>ème</sup> et début XIX<sup>ème</sup>** : Villa Timol, 32 Avenue de Paris, ISMH 11 septembre 1990, les façades et toitures avec le jardin et son bassin ainsi que le barreau créole
- **Début du XIX<sup>ème</sup> siècle** : Maison Kichenin, 42 Rue Labourdonnais, ISMH 28 décembre 1984, façades et toitures du bâtiment principal, le portail d'entrée, le jardin et sa fontaine
- **XVIII<sup>ème</sup> et 1830-1832** : Villa Déramond, 15 Rue de Paris, CLMH 06 juillet 1987, les façades et les parties intérieures, y compris l'escalier et les varangues, le barreau, ISMH 06 juillet 1987, le jardin avec ses statues en bronze et les dépendances à l'arrière composées de la cuisine créole avec sa cheminée, ses deux fours à pain et sa fontaine extérieure, les écuries avec la clôture et la fontaine pour les chevaux, le bâtiment des bains en céramique et le lavoir.
- **1836-1838** : Hôtel de Joinville, Rue des Messageries, ISMH 29 août 1989, les façades, la toiture et le portail principal
- **Années 1830-1840** : Villa Bulle de Bois dite aussi « Villa Macé », 40 Rue Pasteur, ISMH 02 avril 1993, comprenant la maison, les dépendances, le jardin et les clôtures

- **Années 1830-1840** : Villa du Général, 49 Rue de Paris, CLMH 05 juillet 1993, y compris les clôtures, les jardins, la cour et les dépendances
- **1830-1844** : Villa Repiquet, 25 Rue de Paris, ISMH 07 août 1990, les façades et la toiture ainsi que les dépendances avec son barreau
- **Années 1850** : Maison du Premier Président, 66 Rue Juliette Dodu, CLMH 30 mai 1984, les façades et les toitures, y compris la grille de clôture sur rue et son mur bahut dit « barreau » et le « guétali », ISMH 30 mai 1984, les pièces avec décor, les façades et toitures des dépendances
- **XVIII<sup>ème</sup> et années 1850** : Villa Fock-Yee, 41 Rue Labourdonnais, ISMH 06 juin 1988, y compris le dallage du jardin, le portail et la grille
- **Fin du XIX<sup>ème</sup> siècle** : Demeure urbaine (« Maison Tessier »), 44 Rue Jean Chatel, ISMH 29 mars 1996
- **1894-1900** : Maison Kalidas dite aussi « Maison de la Banque de la Réunion », 37 Rue de Paris, ISMH 14 août 2000, en totalité, y compris les portails, le guétali et le terrain d'assiette
- **1893-1906** : Villa de Boisvilliers, 39 Rue de Paris, ISMH 29 mars 1996
- **1908** : Maison Carrère
- **Années 1930** : Villa Ponama, 2 Rue Roland Garros, ISMH 29 mars 1996

#### **V/ SAINT-DENIS - DEMEURES RURALES**

- **XVIII<sup>ème</sup> et 1904** : Domaine Bang, 30 Chemin du CASE, Domenjod,, ISMH 08 novembre 1991 comprenant la villa, les dépendances, les allées, le parc, les jardins et vergers
- **XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle** : Domaine du Chaudron, Chaudron, CLMH 22 novembre 1981, maison principale, ISMH 22 novembre 1981, parc et dépendances

#### **VI/ SAINT-DENIS - DEMEURES DE VILLEGIATURE**

- **XIX<sup>ème</sup> siècle et années 1930** : Domaine de Montgaillard, Montgaillard, ISMH 14 août 2000, en totalité
- **Années 1930** : Villa Fourcade, 1 Rue de la Boucle, Montagne, ISMH 14 août 2000, en totalité, y compris le terrain d'assiette

Annexe au rapport n° 05/5-50  
Vu par le Conseil Municipal  
en séance du vendredi 24 juin 2005

LE DEPUTE-MAIRE



*Paul Victoria*

Paul VICTORIA